

Lettre Patoise : In remède po voiri el mâ de dents

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1898)**

Heft 19

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-247975>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sieur mon régent, puisqu'il signait ses chefs d'œuvre.

Monsieur mon régent a des raisons spéciales pour ne... les pas signer !!

GAUTHIER SANS AVOIR.

Proverbes pour Mai

Mi-mai, queue d'hiver.

Mai froid n'enrichit personne.

Mai pluvieux marie le labour à sa fille.

Bourbes en mai, épis en août.

En mai, blé et vin naît.

Une fois l'an on va au mai.

Qui a la fièvre au mois de Mai
Est toute l'année sain et gai.

Il ne sait que c'est que vendre vin,
Qui de mai n'attend la fin.

A la Saint-Urbain (25 mai) ce qui est à la vigne
est au villain.

Jamais pluie dans le printemps
Ne passa pour un mauvais temps.

Vin sur lait, c'est souhait,
Lait sur vin, c'est venin.

Hanneton, la bonne année.

Homme à deux visages
N'agrée en villes ni villages.

Pourquoi le dernier proverbe figure-t-il dans
ceux de mai ?

Est-ce qu'on a prévu que des élections au-
raient lieu au mois de mai?...

AUX CHAMPS

Culture fourragère.

Culture fourragère. — Il convient de faire très attention aux divers mélanges de semences à employer dans les différents cas pour l'établissement des prairies artificielles temporaires ou permanentes. Le *Messageur* de Fribourg, en donne un tableau très bien fait. S'adresser à ce journal pour le recevoir.

A ce propos M. Berset qui l'a dressé pour l'École d'agriculture de Pérolles le fait précéder d'une théorie sommaire sur la manière dont se comportent ces différentes semences selon qu'elles sont associées entr'elles dans telle ou telle proportion ; nous reproduisons ces indications :

Semis en mélanges. — Les plantes fourragères cultivées isolément, en semis purs, ne donnent pas les plus forts rendements, sont sujettes à toutes sortes d'accidents, et épuisent le sol très rapidement. Par contre, le produit le plus grand, le plus sûr, le plus soutenu, ne s'obtient que par le semis de graminées convenables et de bonne qualité, mises en mélange avec des légumineuses en de justes proportions.

Les mélanges offrent les avantages suivants sur les semis purs :

a) Ils utilisent mieux les différentes couches du sol et de l'air : les légumineuses, grâce à leurs racines pivotantes, utilisent le sous-sol, et les graminées, avec leurs racines traçantes, la partie superficielle ; de même, les graminées plus hautes utilisent les hautes régions de l'air ; et les légumineuses plus basses, les couches les plus rapprochées du sol. Il en résulte évidemment un rendement plus élevé.

b) Les mélanges supportent mieux les influences nuisibles extérieures : sécheresse, humidité, gelées, maladies insectes. Les plantes se protègent mutuellement ; et, si celles à racines superficielles viennent à disparaître, en temps de sécheresse, celles à racines profondes résistent etc.

c) Avec un mélange, le sol est chimiquement utilisé d'une manière plus générale ; il s'épuisera donc moins rapidement. Les légumineuses demandent surtout de la potasse et de la chaux, les graminées de l'acide phosphorique et de l'azote. En outre, la plus grande partie de l'azote utilisé par les graminées sera fournie par les légumineuses elles-mêmes, d'où une grande économie d'engrais.

d) Un mélange bien composé donne un rapport plus considérable qu'une plante semée seule, et cela dès la première année. On admet que deux ou trois plantes semées en mélange rendent chacune comme si elles étaient semées seules. Par conséquent, plus le mélange est complexe et plus il comprend de plantes, plus aussi il rapportera. Une plante seule, trèfle, esparcette, etc., peut donner de 4,000 à 5,000 kg. de foin à l'hectare ; avec un mélange de 10 plantes, on obtient de 10 à 12,000 kg.

e) Il faut tenir compte aussi de ce fait que les mélanges donnent un fourrage bien composé et complet, sans danger pour le bétail, se séchant plus facilement, et mangé avec plaisir par les animaux.

Etablissement des mélanges. — Il faut procéder, pour l'établissement d'un mélange, d'abord au choix des plantes, puis à la fixation de la proportion dans laquelle chaque plante doit être représentée dans le mélange, puis déterminer le supplément de semences à appliquer à chaque espèce.

A. Choix des plantes. — Pour composer un mélange dont le rendement soit le plus fort possible, il importe de tenir compte du climat, du sol, de la durée qu'on veut donner à la prairie, de sa destination (pour fourrage vert ou pour fourrage sec), de la richesse des plantes, de la nature de leurs racines et de la rapidité de leur végétation.

Un mélange bien confectionné ne doit comprendre que de bonnes graminées et les meilleures légumineuses ; ces deux familles doivent être représentées dans de bonnes proportions. Il faut en outre que le mélange renferme des plantes à racines pivotantes, d'autres à racines traçantes, d'autres à racines cespitenses (buissonnantes). Les unes seront hautes, d'autres basses ou moyennes, pour la bonne utilisation de l'air. Les plantes hautes donnent du poids et de la masse au fourrage, les plantes basses donnent la finesse au foin, les légumineuses donnent la matière azotée.

Pour les prairies exposées au nord, froides et retardées, on prendra des plantes tardives ; pour celles bien exposées, des plantes précoces.

Parmi toutes ces plantes, 11 graminées sont reconnues comme les meilleures et doivent être, si possible, exclusivement utilisées ; ce sont :

Paturin commun, paturin des prés, ray-grass anglais, ray-grass italien, stèle, vulpin, crételle, fétuque des prés ; dactyle aggloméré, fromental, avoine jaunâtre.

On utilise en outre le *fiorin* dans les prés marécageux : la *houque laineuse*, la *flouze* et la *fétuque rouge*, dans les terrains secs ou peu fertiles.

Parmi les légumineuses, on utilise surtout le *trèfle rouge*, l'*esparcette*, le *trèfle hybride*, le *trèfle blanc*, la *lupuline*. Le lotier, la luzerne, le trèfle incarnat, l'anthyllide trouvent un emploi moins fréquent.

B. Proportions dans les mélanges. — Pour établir la proportion dans laquelle il faut que chaque plante soit représentée dans le mélange, on tient compte du poids de la semence, de sa pureté (quantité de graines pures sur 100 kg. de semences) et de sa faculté germinative (quantité de graines pures qui peuvent germer sur 100).

On ne doit tenir compte que de celle-ci dans les achats de semences et dans l'établissement des mélanges. Cette valeur réelle s'obtient, comme on le voit, en multipliant le taux de la pureté par le taux de la faculté germinative.

Avis industriels et commerciaux

Tarif consulaire du Chili. — Le nouveau tarif consulaire pour le Chili est entré en pleine vigueur : ses dispositions prescrivent

pour l'importation des marchandises dans les ports de la République du Chili ce qui suit : 1° Légation du manifeste de chargement par les consulats de la République du Chili résidant au port d'embarquement. 2° Apposition du timbre sur les connaissements par les consulats de la République du Chili résidant au port d'embarquement. 3° *Légalisation des factures* par les consulats de la République du Chili. (Il n'y a actuellement qu'un seul consulat du Chili en Suisse, celui de Zurich, dirigé par M. le consul Richard Hagnauer.)

Les factures doivent être établies en 4 exemplaires, en langue espagnole et légalisées, un des exemplaires reste en mains du consulat pour être envoyé par le premier courrier à l'intendance supérieure des douanes à Valparaíso et un second exemplaire doit être présenté par le destinataire de la marchandise, en même temps qu'on extrait du manifeste (manifiesto por menor), à la douane, lors du débarquement des marchandises. Le formulaire pour l'établissement des factures n'est pas encore fixé, jusque-là, les consulats chiliens légaliseront les factures privées des exportateurs.

Les connaissements peuvent être établis en nombre indéterminé. Un exemplaire est déposé aux archives du consulat.

Quant au manifeste de chargement, un exemplaire suffit, sans dépôt d'un duplicata au consulat.

Les dispositions légales ci-dessus entreront en vigueur, dès le 1^{er} juillet 1898, dans tous les ports de la République du Chili, et les autorités douanières de la République en exigeront l'exécution, dès ce jour.

D'après la loi chilienne du 4 mars 1897, la taxe consulaire est du 1/2 % de la valeur la facture en tant qu'elle ne dépasse pas 200 piastres, autrement il sera perçu le 1 % sur le surplus de cette valeur.

(Feuille off. suisse du commerce.)

LETTRE PATOISE

Di Va.

In remède po voiri el mâ de dents

El *Pays di Duemoine*, racontai comme quoi in farçou de Boncoté, en é voiri iun di mâ des dents, d'enne drole de faïçon. Soli vai bin po enne fois ou doues, mais portain, soli n'a pe aïncu in remède universel. Moi, i en cogna in âtre infaillible po tot les dgens que souffrant di mâ de dents. Ecoutai bin. I me trovô in djo dain enne bouenne famille de paysains. Tot d'in cò lai servainte aïciance de boussai des railats dain sai tchambre : Oi, mon Due qu'i seuffre ! N'à ce pe bintôt prou ! S'i éto peï en pairaidis ! Qu'aye fai po tain seuffri ? Tien i eu oyu ces guermoinades, i dié an ces braives dgens : « Qu'à ce ? ai vos des malettes dain vôte majon ? — Eh ! bin chure, lai paure Nannette, nôte servainte, enne che braive baichatte, voëtié li, y seuffre comme dièche. Y é mè és dents, ai y é bintôt doues semaines. — Ai vos aïpelai el médecin ? — Bin chure, mais ai n'y é ran fai. — Etes-vous allai tchié l'dentiste, porce que, ç'à sai partie ? — Aichebm, aïdè aïe, mais ç'à qu'ai vorai yi vudie lai gouërdje, yi faire ai satai to les dents. Vos comprente bin que note paure Nannette n'yi tint pe, ai peu nos non pu ; comment à ce qu'y porrai maïndjié sain ses dents ? — Vos ai bin réjon dain l'fond, voëtié li, les médecins, les dentistes, magrai loues, études dain les écoles, et les Universitai, n'yi poyant ran po vôte Nannette. Moi qui seu pratique, i vos veu indiquai

in remède que voira tot les malettes, chutot cé qu'ain mà es dents. Faites ai veni vôte Nannette tot contan. — « Nannette, Nannette, vin vite, ai y é in monsieu dain l'poille que te veu voiri. — I vin, i vin, eh mon Due ! à ce possibje ? voici longtemps qui seuffre ! Saint Djoset ! tot les Aindjes di paraidis, prayie po moi, i ai taint mà, i veut me voiri. » Lai Nannette euvre lai pouerte : « hondjraïvo, ah ! qu'el bon Due à bon ! oi, oi, mes dents ! — Vos ai bin mà, paure Nannette ? — A ce que vos ne le voite peu ? Baietes-me vite queque tchose po me solaidjie. Oi, oi, mes dents ! — Se vos seuffri bin v'lantie ces douleur, vos peutes faire vôte purgatoire dain c'ti monde ; c'à aidé tain de diengnie po l'âtre. — Main bin chure ; oi, oi, mes dents, i seuffie trop ! s'ai vos piait, dépadjie vos, po le nom de Due, o bin allai vos en. — I vos veu voiri Nannette, se vos êtes coraidjouse. — I vos l'promâ. — I ai enne recéte in po fouote, mais infailible, à ce que vos lai veutes essayié ? — Tot contan, monsieur. — Vos etchâderai el forna tot rouge. — O — Tien ai saïré bin tchâ, vos aderai vos aïsetai chu les bains di forna ? vos boterai dain lai gourde enne pamme rai-nette ? — Vos les pincerai bin d'avau les dents ? — O — Ai peu vos dmorerait chu les bains di forna tot roudje, djainque lai pamme feuche fonju dain lai gourdje ? — O — Ai bin Nannette, voili mai recéte. Se vos lai cheute djainque à bout, i vos aïchurais que vôte mà de dents veut s'pésai dain enne demé houere... Se tote fois vos ai aïco mà es dents aïpré cet opération vos dirai an vos maîtres de veni me r'lieuri ; mais i seu chure que c'à in remède infailible, que vos ne v'lai pe employié doués-fois. »

In Tchairlaitan.

Cote de l'argent

Du 27 avril 1898

Argent fin en grenailles fr. 100,50 le kilo.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 17 du *Pays du Dimanche* :

60. CHARADE

Au-tienne (Autienne).

61. LOGOGRIPHE.

Hiver - hier.

62. ÉNIGME.

La lettre M.

63. MOT CARRÉ SYLLABIQUE

COU RA GE
RA VI NE
GE NE SE

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. Le cousin de l'Anglaise à Lausanne ; B. Sauvain à Vermes ; E. M. à Fontenais ; Sostène à Porrentruy ; Le bleu à St-Imier ; La tété du poteau à St-Imier ; Elise Benchat-Chapuis, institutrice à Vellerat ; E des Monts à Undervelier ; Marie Antoinette à St-Ursanne ainsi que Grégoire et Rudi à Gratz ; Joseph Grimaître à Montignez ; Emilini à C. ; Jean et Jsabelle à la forge ; Pierat des Ouermets ; Le Brice di Prè-Serdgeint è peu lai Joséphine de Mâle-Majon ; Un lys fleuri de Aile ; Et va riz a à Porrentruy ; Marquise de Sambaleuil à Porrentruy ; Eltre et Eiram Tahciob les Bois ; Etourneau qui rit et Tourterelle qui pleure à Undervelier ; Eglantine et Pervenche à Bassecourt ; Trois lectrices passionnées du *Pays du dimanche* ; Anna Erard, Bertha et Clara Jaquat à Varsovie ; Le père de c'y Sylvain en lai Montaigne ; le maire di Scout de dos, fermie de M. Fleury ; Un conseiller et un cordonnier dans la même maison à Courte-

maiche ; G. de Viné à Bâle ; Au bord de la côte ; Le Château à Porrentruy ; Pietro à Moutier ; Le domestique du berger à Bonfol ; Chat qui dort à Montmelon ; Anémone en fleur à Boncourt ; Primevère à Boncourt ; Un ami de latour St-Martin à Boncourt ; In B de Grain d'géron ; Jeannette et Titine à Bassecourt ; Un trio de fabricants de sifflets à Bonfol. Le baron du Creugnat.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Marguerite des Prés à Boncourt ; Marguerite d'Ajoie à Porrentruy ; Lina Jolidon à Montignez ; La brune Mercédès à Saignelégier ; in locataire chu lai roitche à Chevenez ; Albert Crevoisier à Lajoux ; O de Montchaibeux à Courrendlin ; Une Marguerite à Mon... ; Fleur des champs à Courfaivre ; Martine Citray et Joséphine Frossard à Porrentruy ; J. H. J. D. V. P. A. C. ; A. Demaison à Einsiedeln.

68. ÉNIGME.

Nul plus que moi n'accomplit à la lettre
Ce précepte de Paul, modèle du vrai prêtre :
Je ris avec qui rit et je verse des pleurs
Avec celui qui vient me pleurer ses douleurs.
Je me fais tout à tous, je suis en leur présence,
Exprimant sur mon front leur joie et leur souffrance.

Je dois dire pourtant que je suis visité
Rarement par le deuil, souvent par la gaieté.
Je donne des conseils, surtout à la jeunesse,
Car elle les recherche, et non par la vieillesse.

69. LOGOGRIPHE.

Rien n'est plus vieux, rien n'est si beau que moi.
Des lettres de mon nom efface la troisième :
Vieux ou jeune, je suis d'une laideur extrême.
Retranche la seconde : à chaque instant chez toi
J'augmente en dépit de toi-même.
Ton embarras me fait pitié.
Tu ne m'as jamais vu, tu ne peux me connaître,
Mais reconnais au moins ma première moitié.
Tu l'as vu mourir et renaître.

70. CHARADE.

Si tu veux traverser mon dernier
Tu enlèveras mon-premier.
Et mon tout pour être visité
Délivrera force prospectus.

71. QUESTION.

Pourquoi ferait-on une excellente boisson avec cent ares de terrain ?

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir 10 mai.

Petite poste.

Pietro à Moutier. — Merci pour les charades, énigmes, anagrammes etc. envoyés. Nous les utiliserons à l'occasion.

Bons mots.

— Mon oncle, je sens ma vocation, je ne veux plus être avocat, je veux étudier la musique.

— Soit... mais ne viens jamais jouer dans ma cour !

* * *

Pudeur.

Au bord de la mer :
Monsieur Prudhomme à sa fille :

— Retourne-toi un moment mon enfant.

— Pourquoi donc papa ?
— Voilà le soleil qui se couche.

Çà et là

Sous les lambris dorés

On racontait ces jours-ci à Londres une anecdote particulièrement suggestive que le journal qui la rapporte dit ne pouvoir transmettre à ses lecteurs qu'à la condition de leur laisser supposer que les faits se sont passés en Chine, dans la Perse, ou dans quelque planète éloignée.

Done, en ce pays fabuleux, un des vizirs, un des grands qui siègent dans les conseils du prince offrait dernièrement dans une soirée de gala, à laquelle il avait convié, avec ses amis, un nombre considérable de fonctionnaires et d'officiers, dont la plupart lui était inconnus et qui ne devaient tant d'honneur qu'à leur rang dans l'Etat. La fête était brillante et promettait de compter parmi les plus réussies de la saison, quand un des invités prit le vizir à part et lui chuchota dans l'oreille cette confidence lamentable :

— Je viens de m'apercevoir qu'un de vos convives m'a volé ma montre. Je ne veux pas causer de scandale, mais je tiens énormément à ce bijou, parce qu'il fut donné à mon père par le prédécesseur du souverain régnant. Je vous supplie donc de faire l'impossible pour qu'elle me soit restituée.

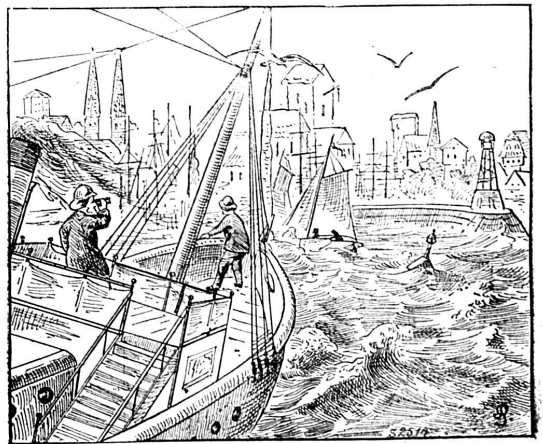
Violentement ému, le vizir obtint un moment de silence et d'attention de ses hôtes, comme s'il eût voulu porter un toast, et il les mit en quelques mots au courant de ce qui se passait.

— Je suis persuadé ajouta-t-il qu'il s'agit seulement d'une plaisanterie, d'une farce qu'on a voulu faire à notre ami. Mais les plaisanteries de ce genre peuvent être interprétées de façon défavorable, et il ne faut pas que l'auteur de celle-ci puisse être soupçonné. Je vais faire éteindre toutes les lumières pendant cinq minutes, afin que celui qui a pris la montre puisse la replacer sans qu'on le reconnaisse sur le tapis qui recouvre cette table. Je suis persuadé que la montre s'y trouvera quand je donnerai l'ordre de rallumer.

Les esclaves alors éteignirent les torches, et les invités du vizir demeurèrent dans une obscurité complète. On les entendit aller et venir dans le salon, circuler autour de la table. Enfin, les cinq minutes écoulées, lorsque la lumière reparut, le vizir constata que la montre n'avait pas été restituée mais que, par compensation, un encrier en argent massif, placé sur la table, avait disparu.

La soirée de gala s'est terminée fraîchement.

L'Editeur : Société Typographique, Porrentruy.



La flotte américaine est arrivée en vue de la Havane dont elle bloque le port. Les navires n'attendent plus que le signal du commodore Sampson pour commencer le bombardement. Mais où se trouve-t-il ?